La Pucelle d'Orléans, gravé par Jean Mariette sur dessin de Claude Vignon
(Pierre Le Moyne, *La Gallerie des femmes fortes* Sommaville, 1647)

La Pucelle et Le Moyne

Romain Vaissermann

Pierre Le Moyne, né à Beaumont-en-Bassigny en 1602, fit sa scolarité chez les jésuites à Nancy. Devenu jésuite lui-même, il enseigna ensuite la philosophie au collège de Dijon et se fit un nom comme orateur sacré, fervent propagandiste de la Contre-Réforme. Il écrivit de signalées *Peintures morales* en une prose artiste soignée (1640). Mais il se livrait aussi à la poésie, célébrant prolixement *Saint Louys* (1653) en bientôt dix-huit chants et plus de 20 000 vers, ce qui lui valut une réputation certaine, mais une piètre réputation, à l'instar de la *Pucelle* de Chapelain. Ledit Chapelain ne fut d'ailleurs pas tendre avec le poète baroque, qu'il jugeait « guindé, diffus, enflé, et rempli de figures vicieuses. »

L'ouvrage fut en effet trop longtemps annoncé, s'éloignait de la vérité historique, déployait un style déclamatoire moins vibrant qu'usé.

Pascal a sèchement raillé dans sa onzième *Provinciale* la « manière si profane et si coquette » dont le père Le Moyne « a parlé de la piété, et a des galanteries honteuses à un religieux », notamment dans la *Dévotion aisée* (1652). Boileau l'a pourtant défendu d'un distique modéré :

> Il s'est trop élevé pour en dire du mal.
> Il s'est trop égaré pour en dire du bien.

Le seul poème que Le Moyne consacre à la Pucelle est un sonnet, tiré comme de juste de *La Gallerie des femmes fortes* (1647). Dans un poème aussi court, la proclamation du courage ou des vertus[1] de Jeanne évite le touffu comme l'inégal et montre sous un beau jour le talent du poète. D'ailleurs, toute *La Gallerie* se lit encore agréablement.

---

[1] *Proverbes* XXXI-10 : « *Mulierem fortem quis inveniet ?* »

L'auteur présente quatre types de « femmes fortes ». Les premières à paraître sont les juives : Déborah, Jahel, Judith[2], Salomone (mère supposée des Sept-Saints Maccabées) et Mariamne l'Hasmonéenne[3]. Viennent ensuite les « barbares » : Panthée, la reine Camma, Artémise qui construisit le Mausolée d'Halicarnasse, Monime de Milet et Zénobie, femme d'Odenat ; puis les Romaines : Lucrèce, Clélie, Porcie, Arria et Pauline, la femme du philosophe Sénèque. Mais celles qui couronnent le tout, ce sont les « fortes chrétiennes ».

Chrétienne, Jeanne l'est aux côtés de quatre autres : une « Iudith françoise », femme chaste que Le Moyne nomme Oronte et qui tua un seigneur mérovingien ; Isabelle la Catholique, exposée à la mort pour sauver son mari ; une « captive victorieuse », Chypriote que Le Moyne nomme Eudoxe et qui mit héroïquement le feu à la galère turque qui l'emmenait en esclavage après la paix de Nicosie ; Marie Stuart, « grande dame affligée » promise à l'échafaud. Mais la femme centrale de ces cinq, c'est la Pucelle d'Orléans.

Comme pour chaque femme – Le Moyne suivant toujours la même méthode de composition –, après l'éloge de Jeanne prend place notre sonnet. L'auteur examine ensuite une « question morale », Jeanne étant l'occasion de demander si les femmes peuvent prétendre à la vertu héroïque. Survient enfin un « exemple », où réapparait, précisément à propos de la vertu héroïque, Isabelle de Castille.

---

[2] Dont Jeanne est proche, étant d'ailleurs mentionnée dans l'exemple illustrant la vertu de Judith et consacré à Marulle de Stilimène. Citons ce passage audacieux : « La Pucelle d'Orléans peut bien eſtre aiouſtée à ces fortes luiſues, quoy que bien éloignée de leur Temps & de leur Pays. La France eut en elle vne Profetiſſe & vne Guerriere, vne Debore & vne Iudith ; & ce qu'elle fit pour la deliurer des Vſurpateurs, qui luy auoient dé-ia mis le ioug ſur la teſte, eſt vne celebre preuue du don de miracle, conferé diuinement à quelques Femmes, pour le ſalut des Eſtats oppreſſez & des Villes reduites à l'extremité. » (*La Gallerie des femmes fortes*, Sommaville, 1647, p. 49).

[3] Nous modernisons les graphies, pour que le lecteur s'y reconnaisse plus facilement.

Jeanne d'Arc a été continûment célébrée en poésie à travers les siècles, mais assez peu au XVIIe siècle ; et notre poème prend dans ce siècle une place importante, puisqu'il suit de cinq ans *La Pucelle d'Orléans* de l'abbé d'Aubignac et précède de cinq ans les allusions johanniques des mazarinades qui accompagnèrent l'entrée de la Grande Mademoiselle à Orléans. Voilà deux raisons de plus de l'intérêt du sonnet, que nous donnons dans l'orthographe d'époque.

La Pucelle

La Pucelle parle.

Fatale à l'Angleterre & fatale à la France,
De l'vne i'abattis l'orgueilleuſe fierté :
Et l'autre, par mon bras remiſe en liberté,
Vit ſon Throsne branſlant appuyé de ma lance.

Le bucher allumé contre mon innocence
N'en put tout noir qu'il fut noircir la pureté :
Et contre les Autheurs de cette cruauté,
La Mort que ie ſouffris fit plus que ma Vaillance.

D'yn Cœur égal aux Cœurs des plus fameux Guerriers,
Ie garday de mon Corps la fleur ſous les Lauriers ;
Et fus comme l'Abeille & chaſte & courageuſe :

Ie picquay, ie chaſſay les Leopards Anglois ;
Et de mon aiguillon, Vierge victorieuſe,
Ie defendis les Lys qui couronnent nos Roys.[4]

C'est en achevant une *Histoire du regne de Louis XIII* que le père Le Moyne mourut à Paris en 1671, l'année même de ses *Œuvres*

[4] *La Gallerie des femmes fortes*, Sommaville, 1647, p. 308. Orthographe moins soignée dans une édition anthume ultérieure de la *Gallerie* (Compagnie des libraires du Palais, 1665, t. II, p. 118).

poétiques complètes, parues chez Billaine à Paris[5]. Il fut enterré, c'est justice, en l'église Saint-Louis-des-Jésuites.

Les *Entretiens* et les très-curieuses *Lettres poétiques* du père Le Moyne ont été récemment rééditées par Richard Maber (Classiques Garnier, « Bibliothèque du XVIIe siècle », 2012).

Pour en savoir plus, notre lecteur pourra également lire les *Études sur la vie et les œuvres du père Le Moyne* écrites par le père Henri Chérot (Picard, 1887).

ꕥꕥꕥ

[5] Livre qui contient notre poème, « tableau dix-huitième » (sur 22) des *Femmes fortes* à la page 430, dans une orthographe légèrement modernisée.